

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU LUNDI 27 JUIN 2016

COMPTE-RENDU SOMMAIRE



Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 13 juin 2016 s'est réuni le lundi 27 juin 2016 à 20h00, à l'Amphithéâtre de la Reine Blanche 19, rue du Château - 77000 MELUN, sous la présidence de M. Louis Vogel, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.



PRESENTS

M. Nicolas ALIX, Mme Josette ANTIGNAC, M. Gérard AUBRUN, M. Georges AURICOSTE, M. Eric BONNOMET, M. Michel DAUVERGNE, Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN (*présente jusqu'au point 25 puis a donné pouvoir à M. Jean-Pierre GUERIN*), M. Willy DELPORTE, Mme Ségolène DURAND, M. Bernard FABRE, M. Fabien FOSSE, M. Christian GENET, Mme Marie-Hélène GRANGE, Mme Anne GRAVIÈRE, M. Jean-Pierre GUERIN, M. Jérôme GUYARD, M. Thomas GUYARD, M. Pierre HERRERO, M. Christian HUS, Mme Genevieve JEAMMET, Mme Françoise LEFEBVRE, M. Jean-François LEMESLE, M. Anselme MALMASSARI, M. Kadir MEBAREK, Mme Françoise MEGRET, M. Henri MELLIER, Mme Josette MEUNIER, M. Gérard MILLET, M. Jean-Pierre MITGERE, Mme Bénédicte MONVILLE-DE-CECCO, Mme Ginette MOREAU, Mme Anne MORIN (*présente jusqu'au point 27 puis a donné pouvoir à M. Fabien FOSSE*), M. Romaric MOYON, Mme Carole NADAL, M. Vincent PAUL-PETIT, Mme Marie-Rose RAVIER, M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, Mme Patricia ROUCHON, M. Marc SAVINO, Mme Brigitte TIXIER, M. Franck VERNIN, Mme Jocelyne VERNON (*présente jusqu'au point 27 puis a donné pouvoir à Mme Josette MEUNIER*), M. Louis VOGEL, M. Lionel WALKER, Mme Renée WOJEIK, M. Pierre YVROUD

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES

Mme Patricia ASTRUC GAVALDA a donné pouvoir à M. Gérard MILLET, Mme Corinne AUBANEL a donné pouvoir à M. Henri MELLIER, M. Noël BOURSIN a donné pouvoir à M. Kadir MEBAREK, M. Dominique GERVAIS a donné pouvoir à M. Pierre HERRERO, M. Michel MICHALLET a donné pouvoir à M. Bernard FABRE, Mme Sylvia ORDIONI a donné pouvoir à M. Gérard AUBRUN, M. Alain TAFFOUREAU a donné pouvoir à Mme Ginette MOREAU, Mme Valérie VERNIN-FOURNIER a donné pouvoir à M. Louis VOGEL

ABSENTS EXCUSES

Mme Farida ATIGUI, M. Gilles BATTAIL, M. François BLANCHON, M. Slimane BOUKLOUCHE, Mme Patricia CHARRETIER, M. François KALFON, Mme Dominique KUNDIG-BORDES, M. Dominique MARC, Mme Joëlle NOTO, Mme Sylvie PAGES, M. Paulo PAIXAO, Mme Françoise PERREAU, M. Mourad SALAH, M. Baytir THIAW

SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Anne MORIN (jusqu'au point 27) puis M. Christian GENET



Le Conseil Communautaire a :

- 1 . désigné Mme Anne MORIN (jusqu'au point 27) puis M. Christian GENET en qualité de Secrétaire de Séance
- 2 . approuvé le projet de compte-rendu analytique de la séance du 29 mars 2016
- 3 . approuvé le compte-rendu des décisions du Bureau Communautaire du 16 juin 2016

Melun
Rubelles
Voisenon
Boissettes
Seine-Port
La Rochette
Vaux-le-Pénil
Boissise-le-Roi
Livry-sur-Seine
St-Germain-Laxis
Le Mée-sur-Seine
Dammarie-lès-Lys
Boissise-la-Bertrand
Montereau-sur-le-Jard

4 . approuvé le compte-rendu des décisions du Président et des marchés à procédure adaptée

5 . à la majorité, avec 41 Pour, 6 Contre et 7 Abstentions, décidé de déléguer au Bureau Communautaire, en plus des attributions mentionnées dans la délibération n°2014.3.8.58 du 19 mai 2014, toutes les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, et des accords-cadres, relevant des procédures formalisées ainsi que tous les actes complémentaires (modifications des marchés, protocoles transactionnels...)

6 . pris acte du rapport d'activités 2015 de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

7 . à l'unanimité, avec 41 Pour, 12 Abstentions et 1 ne participe au vote, approuvé la candidature de la CAMVS à la nouvelle politique contractuelle du Conseil Départemental de Seine et Marne par la signature d'un Contrat Intercommunal de Développement

8 . à la majorité, avec 47 Pour, 3 Contre et 4 Abstentions, émis un avis favorable sur le projet de périmètre résultant de l'arrêté du Préfet de Seine et Marne du 25/04/2016

9 . à l'unanimité, avec 38 Pour, 8 Abstentions et 8 ne participent au vote, arrêté le compte de gestion 2015 du budget principal dressé par le Trésorier Principal, visé et certifié par l'ordonnateur et déclaré que celui-ci n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

10 . à l'unanimité, avec 40 Pour, 6 Abstentions et 8 ne participent pas au vote, arrêté le compte de gestion 2015 du budget annexe assainissement dressé par le Trésorier Principal, visé et certifié par l'ordonnateur et déclaré que celui-ci n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

11 . à l'unanimité, avec 40 Pour, 6 Abstentions et 8 ne participent pas au vote, arrêté le compte de gestion 2015 du budget annexe SPANC dressé par le Trésorier Principal, visé et certifié par l'ordonnateur et déclaré que celui-ci n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

12 . à l'unanimité, avec 40 Pour, 6 Abstentions et 8 ne participent pas au vote, arrêté le compte de gestion 2015 du budget annexe lotissement Entrée de Ville dressé par le Trésorier Principal, visé et certifié par l'ordonnateur et déclaré que celui-ci n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

13 . à l'unanimité, avec 40 Pour, 6 Abstentions et 8 ne participent pas au vote, arrêté le compte de gestion 2015 du budget annexe Parc d'activités des Prés d'Andy dressé par le Trésorier Principal, visé et certifié par l'ordonnateur et déclaré que celui-ci n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

14 . à l'unanimité, avec 38 Pour, 9 Abstentions et 7 ne participent pas au vote, arrêté le compte de gestion 2015 du SMEP dressé par le Trésorier Principal, visé et certifié par l'ordonnateur et déclaré que celui-ci n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

15 . Le Président ayant quitté la salle, à l'unanimité, avec 33 Pour, 11 Abstentions et 8 ne participent pas au vote, procédé à l'élection de Monsieur Franck VERNIN, en qualité de Président de séance pour le vote du compte administratif 2015 du budget principal de la Communauté d'Agglomération, donné acte de la présentation qui lui est faite, arrêté définitivement les comptes de résultat de la section de fonctionnement et le solde de l'exécution de la section d'investissement, arrêté les résultats et les reports tels qu'ils doivent être repris et déclaré toutes les opérations de l'exercice 2015 définitivement closes

6 . Le Président ayant quitté la salle, l'unanimité, avec 38 Pour, 6 Abstentions et 8 ne participent pas au vote, procédé à l'élection de Monsieur Franck VERNIN, en qualité de Président de séance pour le vote du compte administratif 2015 du budget annexe assainissement de la Communauté d'Agglomération, donné acte de la présentation qui lui est faite, arrêté définitivement les comptes de résultat de la section de fonctionnement et le solde de l'exécution de la section d'investissement, arrêté les résultats et les reports tels qu'ils doivent être repris et déclaré toutes les opérations de l'exercice 2015 définitivement closes

17 . Le Président ayant quitté la salle, à l'unanimité, avec 38 Pour, 6 Abstentions et 8 ne participent pas au vote, procédé à l'élection de Monsieur Franck VERNIN, en qualité de Président de séance pour le vote du compte administratif 2015 du budget annexe SPANC de la Communauté d'Agglomération, donné acte de la présentation qui lui est faite, arrêté définitivement les comptes de résultat de la section de fonctionnement et le solde de l'exécution de la section d'investissement, arrêté les résultats et les reports tels qu'ils doivent être repris et déclaré toutes les opérations de l'exercice 2015 définitivement closes

18 . Le Président ayant quitté la salle, à l'unanimité, avec 38 Pour, 6 Abstentions et 8 ne participent pas au vote, procédé à l'élection de Monsieur Franck VERNIN, en qualité de Président de séance pour le vote du compte administratif 2015 du budget annexe Entrée de Ville de la Communauté d'Agglomération, donné acte de la présentation qui lui est faite, arrêté définitivement les comptes de résultat de la section de fonctionnement et le solde de l'exécution de la section d'investissement, arrêté les résultats et les reports tels qu'ils doivent être repris et déclaré toutes les opérations de l'exercice 2015 définitivement closes

19 . Le Président ayant quitté la salle , à l'unanimité, avec 38 Pour, 6 Abstentions et 8 ne participent pas au vote, procédé à l'élection de Monsieur Franck VERNIN, en qualité de Président de séance pour le vote du compte administratif 2015 du budget annexe Parc d'activités des Prés d'Andy de la Communauté d'Agglomération, donné acte de la présentation qui lui est faite, arrêté définitivement les comptes de résultat de la section de fonctionnement et le solde de l'exécution de la section d'investissement, arrêté les résultats et les reports tels qu'ils doivent être repris et déclaré toutes les opérations de l'exercice 2015 définitivement closes

20 . Le Président ayant quitté la salle, à l'unanimité, avec 39 Pour, 9 Abstentions et 4 ne participent pas au vote, procédé à l'élection de Monsieur Franck VERNIN, en qualité de Président de séance pour le vote du compte administratif 2015 du budget du SMEP, donné acte de la présentation qui lui est faite, arrêté définitivement les comptes de résultat de la section de fonctionnement et le solde de l'exécution de la section d'investissement, arrêté les résultats de l'exercice 2015 et les reports tels qu'ils doivent être repris et déclaré toutes les opérations de l'exercice 2015 définitivement closes

21 . à l'unanimité, avec 38 Pour, 9 Abstentions et 7 ne participent pas au vote, décidé d'affecter le résultat 2015 du budget principal de la manière suivante :

- d'affecter en réserves (art 1068) : 5 409 201,67 €
- de conserver en section de fonctionnement (art 002) : 664 781 €

22 . à l'unanimité, avec 40 Pour, 7 Abstentions et 7 ne participent pas au vote, décidé d'affecter le résultat 2015 du budget annexe assainissement de la manière suivante :

- d'affecter en réserves (art 1068) : 3 730 764,24 €
- de conserver en section de fonctionnement (art 002) : 362 811,31 €

23 . à l'unanimité, avec 40 Pour, 7 Abstentions et 7 ne participent pas au vote, décidé de conserver en section d'exploitation le résultat 2015, soit 11,70 €, du budget annexe SPANC

24 . à l'unanimité, avec 42 Pour, 7 Abstentions et 5 ne participent pas au vote, décidé de conserver en section de fonctionnement du budget principal de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (art 002) : 372 701,59 €

25 . à l'unanimité, avec 47 Pour et 7 Abstentions, décidé d'approuver le pacte financier et fiscal avec une application au 1^{er} janvier 2017

26 . à la majorité, avec 40 Pour, 5 Contre, 2 Abstentions et 7 ne participent pas au vote, décidé d'attribuer une subvention à l'Association MEIMVS

27 . à la majorité, avec 36 Pour, 2 Contre, 5 Abstentions et 11 ne participent pas au vote, approuvé le compte rendu annuel à la collectivité concernant le parc d'activités économiques Marché des Grais à Montereau sur le Jard

28 . à l'unanimité, avec 47 Pour et 7 Abstentions, approuvé la participation de la CAMVS, ainsi que le projet de convention et le plan de financement, à l'étude du pôle d'échanges multimodal de l'Agglomération de Melun

29 . à la majorité, avec 53 Pour et 1 Contre, autorisé le Président à signer les conventions d'utilisation de l'abattement de T.F.P.B.

30 . Ce point portant sur l'attribution d'une subvention d'investissement au Centre Hospitalier Marc Jacquet de Melun d'un montant de 200 000 € pour la création d'une offre d'hébergement d'urgence dans le futur Santépôle de Seine-et-Marne est reportée

31 . prend acte du rapport d'activité annuel de la patinoire communautaire, rédigé par la Société d'Exploitation de la Patinoire Melun Val de Seine (SEPMVS) pour la période du 1er juillet 2014 au 20 octobre 2015 et autorisé l'émission par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine d'un titre de recette d'un montant de 115 037 € à l'encontre de la SEPMVS au titre des sommes devant faire retour à l'autorité déléguante au terme des opérations de clôture du contrat de délégation de service public échu le 20 octobre 2015

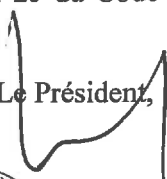
32 . à l'unanimité, avec 54 Pour, décidé de réduire de 15 860 euros le montant de la subvention 2016 du Cercle d'Escrime Melun Val de Seine ; indiqué que le montant modifié de la subvention 2016 du Cercle d'Escrime Melun Val de Seine s'élève par conséquent à 204 140 € et précisé que cette diminution de 15 860 € s'appliquera sur le versement de l'acompte du 1er septembre 2016 prévu par le plan de décaissement du contrat d'objectifs du Cercle d'Escrime Melun Val de Seine

33 . à l'unanimité, avec 54 Pour, autorisé le Président ou son représentant à signer l'avenant n°3 portant sur l'organisation de la billetterie informatisée et permettant ainsi d'intégrer les communes de Pringy et de Saint Fargeau Ponthierry

34 . à l'unanimité, avec 54 Pour, décidé de contribuer financièrement à hauteur de 50% du coût de la projection engagé par les communes sus visées dans la limite d'un plafond maximum de 1 250 € et signé la convention qui fixera les modalités de versement par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine avec les communes de Livry-sur-Seine, Vaux-le-Pénil, Voisenon, Seine-Port et Melun

La séance a été levée à 00h40

Le présent compte-rendu est affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

Louis Vogel
Président de Melun

